



Tél.: 027/606.76.20 - Fax: 027/606.76.04

Site Internet : www.vs.ch/agriculture

Communiqué n° 3 du 14 mars 2018

ARBORICULTURE

ABRICOTIERS

Prévention pour les monilioses et bactérioses

Un traitement au cuivre est conseillé sur les vergers d'abricotiers au plus tard au stade « croix fédérale » (= début du stade D) afin de diminuer la pression infectieuse de la moniliose, de la maladie criblée ou des chancres bactériens (*Pseudomonas*). Ce traitement est obligatoire dans les vergers d'abricotiers avec présence avérée de *Xanthomonas* (XAP).

La lutte préventive contre les monilioses se base aussi sur l'élimination soigneuse des sources de contamination provenant d'attaques précédentes (abricots momifiés, rameaux desséchés, chancres). Les fruits momifiés et les branches présentant des chancres doivent être incinérés avec les ordures ou enfouis dans le sol.

Punaise des fruits

Ce ravageur est parfois présent sous forme de jeunes larves, en particulier dans des parcelles situées en bordure de forêt. Une application d'Oleodan, Oleophos ou OleoRel au stade C se justifie si des déformations sur fruits ont été constatées l'année précédente ou si sa présence est confirmée par un frappage. Tous ces produits peuvent être mélangés avec du cuivre à 0.1 % et sont aussi efficaces contre les chenilles de printemps. (Photo : déformation sur abricots et forme adulte de la punaise des fruits).



Cochenille farineuse

Depuis deux saisons, ce ravageur exotique endommage les abricots (miellat et salissures cirées) dans des parcelles entre Riddes et Saxon. Comme il hiberne à l'état d'œufs enfus sous les écorces, le traitement cité ci-dessus n'a qu'une très faible efficacité sur cette cochenille.

Un formulaire va être envoyé cette semaine aux producteurs de la zone concernée pour pouvoir cartographier les parcelles touchées afin d'organiser des contrôles visant à déterminer le moment pour une lutte chimique efficace qui se situe à l'apparition des premières larves N2, vers fin avril. Merci d'avance d'y répondre en nombre (Photo INRA : derniers stades juvéniles et adultes).



Psylle du prunier et enrroulement chlorotique de l'abricotier

Au retour de ses lieux d'hivernage, ce psylle peut parfois transmettre aux abricotiers (pêcher et pruniers) le phytoplasme responsable de l'enroulement chlorotique, l'une des causes principales de dépérissement des abricotiers. Sur demande de l'IFELV, deux insecticides sont actuellement homologués pour lutter contre ce vecteur du débourement jusqu'au début de stade D de l'abricotier :

- *Alanto* : distance de sécurité 50 mètres par rapport aux eaux de surface
- *Karaté* : toxique pour les abeilles, extrêmement toxique pour la faune aquatique, distance de sécurité 50 m

Vu leur profil écologique, ces produits doivent être appliqués avec toutes les précautions nécessaires pour ne pas nuire aux abeilles, c.-à-d. en fin de journée en dehors des heures de vol des abeilles, ainsi qu'avec l'équipement nécessaire pour protéger les eaux de surface, le cas échéant. De plus, leur utilisation n'est pas compatible avec les mesures de réduction des herbicides de la nouvelle contribution d'efficacité des ressources (CER) en arboriculture. Karaté ne figurant pas sur la liste des insecticides du GTPI, il ne peut être utilisé que sur autorisation spéciale.

Monilioses des fleurs de l'abricotier

Dans les parcelles les plus précoces, les fleurs doivent bientôt être protégées préventivement avant les pluies :

1. Dès le stade bouton blanc : avec des fongicides de la famille des ISS si les températures dépassent les 10°C (*Slick, Rondo Duo par exemple*), des strobilurines (*Amistar, Ortiva, Flint, Tega*) ou appartenant à d'autres familles (*Chorus, Moon Experience, Baldo, Prolectus, Rovral, Switch, Teldor*) ou arnicarb+soufre en bio
2. Selon la durée de la floraison et la pluviométrie, ce traitement est à répéter à intervalle de 5 à 10 jours et surtout avant une pluie annoncée
3. Dans les vergers commerciaux, il est **indispensable** d'alterner les familles de matières actives afin d'éviter le développement de souches résistantes de *Monilinia fructicola*. Pour la même raison, il est préférable d'éviter l'utilisation de Cercobin et Derosal, auxquels cette monilia est déjà résistante.

FRUITS A PEPINS

Traitement préventif contre le Feu Bactérien

Un traitement préventif contre le Feu Bactérien doit être effectué dans les vergers de pommiers et poiriers où des foyers ont été éliminés en 2016 (même s'il n'y a pas eu de cas en 2017). Au total, 2-2.5 kg de cuivre métal par hectare, sous forme de Cuprofix fluid ou Funguran flow, sont à appliquer à partir de la semaine prochaine, jusqu'au stade D au plus tard.

Une application de cuivre 50 à 0.15 % est aussi conseillée sur les arbres fruitiers à pépins **dans les jardins familiaux** de Bramois (bord du Rhône) et St-Léonard (Mangold).

Anthronome du pommier

Un frappage ces jours-ci permet d'évaluer le danger représenté par ce coléoptère souvent bien présent dans les vergers biologiques. Si le seuil de tolérance de 15-30 adultes par 100 branches est dépassé, un traitement est à effectuer au stade C. La température au moment de l'application doit être supérieure à 10°C.

➤ **Produits**: Alanto, Gazelle ou Audienz, Spintor (admis en bio).